**AXES POLITIQUES – OBJECTIFS STRATEGIQUES**

**pour la législature 2018/2024**

1. **Service à la population - un accueil et de l’information**

* Création d’un guichet unique au sein de la maison communale
* Amélioration de l’espace de travail des fonctionnaires communaux pour leur permettre de développer leurs spécificités
* Renforcement de la communication en permettant aux concitoyens d’accéder à une information actualisée via internet
* Développement de la digitalisation des documents administratifs
* Installation de bornes WIFI aux endroits stratégiques de la commune

1. **Politique sociale et solidaire répondant aux besoins**

* Augmentation de la capacité d’accueil de la petite enfance par le développement de partenariats public/privé et/ou par la mise à disposition de locaux et d’infrastructures
* Développement des synergies entre la commune et le C.P.A.S. notamment en favorisant les achats groupés, le recours aux centrales d’achats,…
* Création d’un guichet social par le Plan de Cohésion Sociale
* Poursuite du Plan de Cohésion sociale, en vue de réduire les inégalités sociales et axer notre politique de cohésion sociale :

° Par la lutte contre l’isolement des jeunes, des moins jeunes et des ainés

° En facilitant l’accès à la santé, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives

° En intensifiant l’information sur les diverses activités du P.C.S., en y intégrant tous les habitants de notre commune à ces manifestations

° En multipliant et soutenant les projets intergénérationnels

° En mettant en place des services d’aide à la recherche d’emploi et à la remise au travail (réinsertion) ainsi que des stages en entreprises en collaboration avec le Forem et les professionnels locaux

* S’inscrire dans le processus d’inclusion de la personne en situation de handicap (accès aisé aux bâtiments publics par exemple) et faire de la commune une réelle commune labellisée «HANDYCITY»
* Volonté de maintenir les services rendus aux citoyens par le CPAS et rediffusion de l’information relative à ces services
* Poursuite du développement d’un service social de mobilité en augmentant l’offre de transports médico-sociaux
* Développement de services bénévoles d’aide à domicile en complément des services rendus
* Intégration des produits locaux et artisanaux pour une cantine durable dans la droite ligne de notre signature du « green deal » tout en respectant les marchés publics

**Ittre restera une commune hospitalière**

1. **Petite enfance - l’objectif est d’atteindre 33 % au lieu de +/- 25 % actuellement, de taux d’accueil au sein de la commune.**

* Création d’une nouvelle structure d’accueil sur Haut-Ittre dans un bâtiment annexe de la cure, via un partenariat public/privé,
* Engagement de négociations avec l’O.N.E. pour une plus grande prise en charge dans le fonctionnement de la M.C.A.E. (Maison Communale de l’Accueil de l’Enfance) d’Ittre et réduire ainsi notre coût annuel par enfant
* Création et promotion d’un service sécurisé de connexion baby-sitters/baby-sittés
* Amélioration des équipements des bâtiments publics pour les enfants en bas âges

1. **Santé pour tous**

* Volonté de soutenir la création d’une maison médicale
* Information et sensibilisation des citoyens aux divers programmes de prévention et de dépistage
* Information et lutte contre toutes les formes d’assuétudes

1. **Seniors – « construction d’une commune amie des ainés »  actifs et passeurs de savoir**

* Maintenir l’objectif d’une politique de service adaptée aux besoins et aux nécessités des ainés
* Création d’un réseau « seniors » permettant de contacter, chaque jour, nos ainés parfois isolés, afin de rompre leur solitude et augmenter ainsi leur sentiment de sécurité ainsi que de leur apporter une aide ponctuelle
* Ce réseau contribuera au maintien des personnes âgées à leur domicile le plus longtemps possible.
* Mise en place en complément des activités déjà existantes tels les voyages pour les ainés par exemple, des moments de rencontre avec animations, des séances de gymnastique douce, des ateliers intergénérationnels reprenant l’initiation aux GSM, la sensibilisation aux arnaques et outils informatiques, au tricot, aux jeux de société, la transmission de savoir des ainés vers les plus jeunes (écoles)

1. **Accueil extrascolaire pour tous**

* Veiller à maintenir un extrascolaire adapté aux besoins des familles et à des coûts raisonnables en fonction du service rendu
* Maintien et développement des garderies du matin et du soir, des plaines de jeux durant certains congés scolaires et l’organisation de cours de rattrapage

1. **Enseignement de qualité**

* Garantir aux familles un enseignement de qualité et adapté à toutes les étapes de la scolarité des élèves et le renforcement de la remédiation scolaire
* Organisation annuelle avec le secteur « Jeunesse », de la journée « Place aux enfants »
* Projet de construction d’une nouvelle école de village rue de Samme à Virginal à côté des infrastructures sportives, pour répondre à la croissance constante du nombre d’élèves
* Poursuivre l’agrandissement de l’école communale d’Ittre
* Sécurisation des entrées, des sorties et des abords des écoles
* Poursuite de la rénovation et diversification des plaines de jeux et leurs entretiens

1. **Mobilité - un objectif à atteindre**

* Amélioration de la sécurisation des usagers faibles par un meilleur partage de la voirie. Les automobilistes doivent prendre conscience des problèmes de vitesse, des infractions et des incivilités qui rendent dangereuses les routes

- Revoir notre façon de nous déplacer par la mise en place d’alternatives durables

comme les voitures partagées, un taxi solidaire, taxi vélo pour les écoles

* La révision du Plan Communal de la Mobilité pour traiter la circulation au cœur de nos centres de villages et hameaux
* Encadrer la circulation des poids lourds et assurer des contrôles plus fréquents
* Mise en place de règles de stationnement plus strictes aux abords des écoles en adéquation avec l’offre de stationnement
* Identifier les endroits dangereux dans nos villages et hameaux et mettre en place des mesures de sécurité
* Concertation avec les TEC et les communes voisines pour une efficacité maximale du service des bus
* Poursuite de la sécurisation des trottoirs
* Poursuite de la création et de l’entretien de pistes cyclables - Création d’un axe continu entre Haut - Ittre et Virginal
* Création d’une plateforme internet pour permettre à la population de trouver des solutions de covoiturage, des liens vers les infos TEC, des solutions pour accéder aux gares
* Prendre en compte les personnes à mobilité réduite dans chaque projet et rencontrer, préalablement aux décisions, la population pour mieux répondre à ses attentes
* Amélioration des accès des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite
* Groupement d’achat de vélos électriques
* Remettre en fonction certains sentiers présentant un intérêt pour le mode doux, paysager ou patrimonial

1. **Economie/Emploi - proactive et diversifiée**

* Implantation de PME, de bureaux, d’artisanat sur le territoire de notre commune et examen de la possibilité de création d’une agence de développement local (ADL)
* Mise à profit des moyens de communication qui sont les nôtres pour développer la création de bureaux partagés
* Faire du site internet un relais efficace pour promouvoir les achats groupés et la promotion des produits locaux
* Réhabilitation d’un marché local, en concertation avec les commerçants de la commune
* Etude pour la création d’une zone industrielle pour PME non polluantes
* Développement de l’économie durable et collaborative

1. **Urbanisme et aménagement du Territoire - une vision cohérente**

* S’inscrire dans la création d’un guide communal d’urbanisme
* Nous serons attentifs à porter une attention particulière aux aménagements en zone inondable
* Collaboration active avec la CCATM en toute transparence
* Prise en compte de la qualité paysagère lors de l’examen des demandes de permis d’urbanisme
* Pour ce qui concerne la rénovation du bâti existant, prise en compte des besoins de la population en adaptant ces bâtiments anciens par division, habitat intergénérationnel
* Soutien et promotion de toutes les mesures visant les économies d’énergie tant dans la construction que dans la rénovation
* Attention particulière à l’harmonisation de l’habitat dans les 3 villages
* Répondre aux défis du nouveau CoDt

1. **Environnement et cadre de vie - vers la transition écologique**

**Nous veillerons à garder l’authenticité du caractère villageois de notre entité et à préserver nos qualités paysagères et environnementales. Evitons de devenir une cité dortoir.**

* Attention particulière au respect des règlementations et des usages existants en matière de sentiers et de servitudes
* Vigilance particulière au bon fonctionnement de l’usine de valorisation énergétique (incinérateur)
* Favoriser le développement des énergies alternatives contribuant au respect de l’Environnement ainsi que le soutien de toute initiative incitant à l’usage de moyens plus respectueux de l’environnement
* La création d’une réserve naturelle entre l’écluse d’Ittre et Oisquercq
* Le maintien et le développement de haies indigènes
* La mise en valeur de nos arbres remarquables et parc « Bauthier »
* Le soutien de nos apiculteurs
* Un fleurissement participatif mis en place via un système de conventions, de chartes avec des riverains et/ou comités de quartiers
* la mise en place d’un ramassage de déchets verts et valorisation de ces déchets (copeaux)
* Lutte contre les dépôts sauvages et poursuite des auteurs

1. **Logements pour tous**

* Développer des logements divers, tel que « Kangourous » et « Tremplin » ainsi que d’autres logements pour maintenir nos jeunes et nos ainés dans la commune
* Travailler en partenariat privé/public
* Lutter contre les logements inoccupés avec, entre autres, la collaboration des agences immobilières sociales et ainsi éviter le développement de chancres
* Veiller à maintenir et à augmenter notre offre de logements publics de qualité et sécurisés au travers de notre régie foncière
* Etudier la création d’un quartier d’habitat léger et durable

1. **Agriculture et horticulture  à valoriser**

* Soutien aux agriculteurs et producteurs locaux
* Promotion des produits du terroir
* Favoriser les circuits courts par la création d’une zone de production agricole et maraichère, pour apporter aux citoyens, au rythme des saisons, un large éventail de produits frais
* Encouragement à accroitre la biodiversité dans nos campagnes
* Création d’un partenariat agriculteurs/commune visant les diverses problématiques des agriculteurs (dégâts agricoles, érosion de sols, voiries agricoles, aide au déneigement, …)
* Encouragement à la création de gites, de fermes pédagogiques, …

1. **Ruralité à sauvegarder**

* **PCDR :** grâce au travail participatif, nous souhaitons mettre en œuvre les dossiers retenus :

° la maison rurale à Haut-Ittre

° la poursuite de la valorisation des sentiers et leur balisage sur l’ensemble du territoire

° la cartographie des paysages remarquables

° la mise en valeur de Fauquez, du canal et de ses abords

° la création d’un marché hebdomadaire avec accès aisé et central, avec pour particularité la promotion de produits de qualité et favorisant les producteurs locaux ittrois…/et communes avoisinantes

* Fauchage tardif des talus et la colonisation des talus par des fleurs sauvages
* Maintien du cadre rural de vie des trois villages et des hameaux dans une perspective de développement général pour le bien-être de la population
* A côté du P.C.D.R., poursuite des réalisations au sein du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), du Contrat de rivière de la Senne, …
* Poursuite de la distribution annuelle d’arbres à la Sainte-Catherine, d’opérations en vue de développer des haies ou de transformer les haies mono-espèces par des haies d’essences feuillues indigènes seront également mises en œuvre. Une attention particulière sera également apportée sur la connaissance et la mise en valeur de nos oiseaux indigènes (promenades didactiques)
* Soutien du potager communal ainsi que la mise en valeur des productions locales
* Mise en place de fascines, de bandes enherbées pour la lutte contre les inondations
* La taille des branches au-dessus des voiries pour favoriser le passage des véhicules et charrois agricoles ainsi que pour renforcer la sécurité de la circulation sur nos voiries
* La volonté de la commune de s’engager dans le label « Cittaslow

1. **Energie – une transition écologique pour l’avenir**

* Révision et mise en œuvre d’un Plan Climat Local
* Reprendre les audits énergétiques de nos bâtiments
* Mises en œuvre de travaux d'isolation dans les bâtiments
* Renforcer la sensibilisation des membres du personnel et des personnes qui utilisent nos locaux et nos infrastructures aux gestes quotidiens d'économie de chauffage et d’électricité
* Inscription de crédits budgétaires annuels pour se consacrer à la mise en œuvre de toutes mesures utiles d’économies d’énergies, pour réduire la facture énergétique, en partenariat avec Energ’Ittre
* Réflexion quant à la possibilité de développer l’utilisation d’énergies renouvelables dans notre commune
* Volonté de développement à côté de l’incinérateur, d’une unité de biométhanisation pour augmenter la production d’énergie thermique et électrique à partir des déchets
* Lutter pour la diminution d’émissions de gaz à effet de serre dans les domaines ou nous pouvons agir
* Traitement des déchets organiques avec possibilité de valorisation agricole
* Appui à tous projets de valorisation de la vapeur provenant de l’incinérateur
* Soutien aux primes à l’isolation
* Refaire un cadastre des différentes primes et en informer la population
* Intégration, dans tous les cahiers des charges, de l’esprit de la transition énergétique
* Encouragement de l’usage des voitures électriques, à fortiori au niveau des investissements publics communaux et installation de bornes de recharge

1. **Politique sportive au premier plan**

* Promotion du sport (4 à 18 ans) à l’aide de « Chèques Sport Jeunes » à l’instar des chèques « Pouvoir d’Achat » afin de dynamiser la politique sportive
* Réaménagement d’un parcours VITA au bois Tricot
* Révision de la politique de la RCA en collaboration avec tous les clubs
* Création d’un portail des activités sportives sur le site de la commune
* Renforcer l’offre sportive et aider à l'installation de nouveaux sports par l’organisation d’activités ponctuelles telles que piste VTT, BMX, beach volley, ….
* Collaboration entre le service jeunesse et les acteurs sportifs

1. **Tourisme - un atout à développer**

* Au niveau du tourime, son interaction avec la Culture est importante. Nous voulons valoriser la mise en place d’une politique touristique encore mieux adaptée. Le syndicat d’Initiative locale doit avoir une place plus centrale et résolument tourné vers la promotion et le développement d’activités favorisant le tourisme et la promotion de nos villages et de leurs spécificités.

Nous pensons ici :

* Poursuivre le développement de l’accueil des visiteurs avec la volonté de mieux les informer
* A la mise en valeur du patrimoine bâti et historique
* Le maintien et la création de nouvelles activités autour de la forge.
* À la promotion du site du Canal et du tourisme fluvial - Développement de nouvelles initiatives en plus des marchés des saveurs, du Terroir, de la Sainte Eloi et de la fête au canal, tels le Weekend du cheval, le festival de l’oiseau, la fête de la St Hubert, une balade gourmande pour la mise en valeur des produits des artisans locaux
* Encouragement à la décentralisation d’activités vers Virginal et Haut-Ittre
* Investissements touristiques au Sart

1. **Culture - un atout à consolider**

* Développement d’actions et de projets en synergie entre le Syndicat d’Initiative et le C.L.I.
* Le développement de la programmation estivale (cinémas, théâtre en plein air, théâtre à l’école, spectacles)
* Le renforcement du soutien à la vie associative locale
* Création d’un centre de documentation historique et patrimoniale en collaboration avec le Syndicat d’Initiative
* Le dévelopement du musée Marthe Donas et de ses expositions temporaires. Les artistes locaux doivent également avoir l’occasion d’exposer leurs oeuvres et de se faire connaître du public
* La pérennisation du Théâtre de la Valette, théâtre de proximité dont la notoriété n’est plus à faire. Nous oeuvrerons en outre à toute initiative qui remettrait sur pied un marché du théâtre. Ittre a été la première commune à accueillir cette manifestation d’envergure
* Notre soutien accru aux bibliothèques communales et favoriser une réelle synergie entre elles
* Le transfert de la bibliothèque actuelle vers le centre d’Ittre
* Construction d’un local associatif sur Fauquez

Nous travaillerons pour que la culture soit accessible à toutes et tous et nous continuerons à travailler pour :

* L’encouragement à la décentralisation d’activités culturelles pour renforcer les liens entres les villages
* Le développement de synergies autour de l’offre et de la promotion de spectacles et d’activités culturelles, en concertation et collaboration avec les communes voisines
* Le développement et la promotion de notre musée
* La poursuite du bulletin communal d’informations au sein du « Petit Tram », compété par l’information sur la page « Facebook » et le site Internet « ittre.be »

1. **Travaux - le service d’abord**

* Aménagement du hall des travaux avec comme but l’amélioration de l’hygiène, du bien-être au travail et de la sécurité
* Poursuite de l’aide logistique pour les fêtes et festivités au bénéfice des associations
* Les priorités pour cette législature seront en outre accordées à poursuivre différents points essentiels entamés la législature passée :

° la lutte contre les inondations en collaboration avec la Province du B.W. et l’inBW pour le Ry Ternel ( 2ème catégorie) et pour obtenir des subsides régionaux dans le cadre de zones d’immersion temporaires (ZIT) du Ry de Baudemont de gestion communale ( 3ème catégorie)

° la lutte contre les inondations par ruissèlement avec les instances de la Wallonie, du contrat de rivière en collaboration avec les agriculteurs, les propriétaires et l’échevinat de l’agriculture

° le suivi des travaux exécutés par la SPGE, l’inBW dans le cadre de l’épuration des eaux usées

° l’élaboration avec les trois autres communes de l’Ouest de la Province du Brabant wallon, de synergies d’utilisation de matériel et ou éventuellement d’acquisitions de matériels en commun

° mise en œuvre de l’établissement d’une charte pour les impétrants ainsi qu’un cautionnement pour les travaux à effectuer sur et dans la voirie communale

° la modernisation de diverses plaines de jeux (Virginal, Ittre et Fauquez)

° l’entretien, la création et la signalisation des sentiers et des voies douces

° un diagnostic de l’état de nos routes et l’établissement d’un plan d’entretien

° la poursuite de l’objectif de l’utilisation de zéro pesticides

° une priorité au plan « trottoirs »afin de faciliter et de protéger nos habitants

° l’élaboration d’un plan d’investissement communal (PIC) pour une meilleure planification des grands travaux

* Organisation efficiente du service TRAVAUX dans le cadre d’une gestion adaptée aux besoins de nos concitoyens
* Formations continuées du personnel du service Travaux pour un service optimal aux citoyens
* Attention particulière au respect des marchés publics afin d’utiliser au mieux les deniers publics
* Attention particulière à l’entretien du charroi et au remplacement ou à l’acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement du service travaux

Nous accorderons une attention particulière aux hameaux :

° Pour l’épuration des eaux : assainissement collectif de HAUT-ITTRE et du BILOT

° Réalisation de mini stations d’épurations ou de lagunage (Sart, Basse Hollande et Baudemont)

1. **Politique financière - une gestion responsable**

Objectifs prioritaires à poursuivre :

* Eviter, dans la mesure du possible, les augmentations d’impôts (Impôt sur les Personnes Physiques et Précompte Immobilier)
* Conscientiser tous les partenaires communaux pour aboutir à une meilleure maitrise des frais de fonctionnement
* Valoriser au mieux l’efficacité dans la recherche des subsides dans tous les dossiers traités par l’administration et affecter un emploi à la recherche systématique de subsides et au recouvrement
* Limiter le recours à l’emprunt pour des projets qui assurent le développement de la commune sans hypothéquer l’avenir
* Déterminer pour tous les investissements, les coûts de fonctionnement liés aux nouveaux projets développés par la majorité
* Travailler prioritairement par enveloppe fermée
* Appliquer la perception des taxes dans un souci de justice contributive, faire preuve d’une attention particulière dans l’utilisation des études de faisabilité
* Instauration d’un contrôle budgétaire régulier pour la maitrise des finances
* La mise en place de partenariats public/privé
* Une collaboration étroite avec le Centre Régional d’Aide aux Communes (C.R.A.C.), qui guide les communes dans leur gestion financière
* La recherche de subsides auprès de la Région wallonne, de la Province du Brabant Wallon, le PCDR, les appels à projets, le recours aux emprunts dans les limites autorisées par les balises ainsi que des contrôles périodiques du Budget seront les pistes poursuivies.

1. **Au service du Citoyen – Démocratie et participation citoyenne**

**Volonté de créer un nouveau souffle et une nouvelle dynamique qui fasse davantage participer le citoyen.**

* L’organisation systématique d’une information et d’une consultation de la population pour tous les grands projets initiés par la commune ou par le secteur privé
* Le renforcement du rôle des conseils consultatifs qui permettent d’une part aux citoyens d’exprimer leurs demandes et idées aux élus et acquérir ainsi une bonne connaissance des besoins de la population
* La mise en place de manière régulière, de rencontres citoyennes, réunissant population et élus, afin de débattre de thématiques communales
* La concrétisation de projets au sein de la commune ou d’un quartier, financés par un budget participatif, élaboré grâce à la participation citoyenne et des comités de quartiers

1. **Politique en faveur de la Jeunesse - un encadrement responsable**

* Création d’une maison des jeunes autogérée par ceux-ci
* Renforcer la prise de parole à nos jeunes, de voir avec eux ce qu’ils souhaitent, de comprendre leurs aspirations. Il y aura donc une enquête au niveau de notre jeunesse qui pourra aboutir à la création d’un conseil communal des jeunes
* Leur donner réellement la possibilité de réaliser et de concrétiser leurs projets, ces projets peuvent s’intégrer dans ce qui existe au niveau du No man’s land, du CLI, des clubs sportifs mais aussi avec des projets originaux permettant de mettre en valeur leur esprit d’initiative. Le but est d’en faire de véritables acteurs de nos villages.
* Renforcer le soutien les mouvements de jeunesse en leur apportant les moyens matériels et humains pour concrétiser leurs projets mais aussi en améliorant leurs lieux d’accueil.
* Poursuivre l’offre « jobs étudiants » durant l’été
* Développement d’un portail d’économie collaborative pour les étudiants (jobs, services, ...)
* Salle d’étude avec wifi en périodes d’examens pour les blocus
* Permanence infor-jeunes
* Formation à destination des jeunes conducteurs

1. **Bien-être animal** – **prise de conscience et respect**

- Organisation de campagnes de sensibilisation (permis de détention, NAC, ...)

- Partenariat avec la police de proximité pour avoir un agent formé  au bien-être animal

- Stérilisation des animaux errants

- Collaboration active avec les acteurs de terrain (vétérinaires, associations spécialisées dans le bien-être animal, …)

1. **Solidarité Internationale - ouverture vers les autres et le monde**

* Outre un soutien financier, l’objectif plus large est la création d’un lien entre associations pour favoriser le rapprochement et la rencontre, l’échange de compétences, d’expériences et d’aides
* Soutien aux projets qui viennent en aide aux personnes en difficulté dans le monde
* Favoriser l’étroite collaboration avec les communes voisines pour que l’action entreprise puisse avoir un impact plus important
* Mise en valeur dans les projets du soutien de la commune

1. **Gestion dynamique des Ressources Humaines au service du citoyen - des performances répondant aux besoins et attentes des citoyens**

* Accompagnement, valorisation, formation et évaluation du personnel communal, en vue de garantir un service de qualité au citoyen
* De continuer à améliorer les conditions de travail du personnel communal, de lui offrir des locaux pratiques et fonctionnels. Dans ce cadre, nous réaliserons l’extension du centre administratif dans les locaux de l’ancienne poste/CLI,
* De réaliser rapidement l’extension du hall des travaux devenu trop petit – le dossier se finalise par l’inBW
* Création d’un « e-guichet » et examen dans le cadre du nouveau centre administratif, de la possibilité d’installer un distributeur de billets

1. **Sécurité - efficacité**

* Soutenir les initiatives citoyennes du type « les voisins veillent » - P.L.P. – développement du partenariat local de prévention
* Plus de moyens à disposition de la zone de police et de mettre en place tous les moyens nécessaires pour renforcer la sécurité de nos concitoyens aux endroits sensibles
* Veiller à ce que les infractions soient suivies des sanctions qui s’imposent dès lors que les auteurs sont identifiés
* Encourager les patrouilles de proximité dans les quartiers comme dans les campagnes en bonne concertation avec le service de la police locale
* Lutter contre les vols, les dégradations, le vandalisme, les dépôts sauvages et les trafics en tout genre en étroite collaboration avec la police locale à laquelle nous apporterons tout notre soutien

1. **Transition Numérique pour une « Commune Intelligente »**

* Engager notre commune dans la dynamique **Smart City**
* Développer des projets numériques s’inscrivant dans les domaines de l’énergie et l’environnement, la mobilité et la logistique, la gouvernance et la citoyenneté
* Renforcer notre réseau internet pour améliorer le dynamisme de notre tissu d’entreprises, de PME ou de start-ups

1. **Budget participatif** -

Le budget participatif visera à permettre à nos citoyens de développer des projets au bénéfice de la collectivité, dans les quartiers, les hameaux, avec l’aide financière de la commune/Province/Région wallonne et en s’impliquant également dans la gestion et la concrétisation du dossier.